

Litewski, Wiesław

"I libri de officio nella giurisprudenza romana", Aldo dell'Oro, Milano 1960 :
[recenzja]

The Journal of Juristic Papyrology 15, 429-432

1965

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez **Muzeum Historii Polski** w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

REVIEW OF BOOKS

Aldo Dell'Oro, *I libri de officio nella giurisprudenza romana*. Milano 1960, p. XV+333.

L'ouvrage se propose de déterminer le contenu exact et les traits caractéristiques des oeuvres des juristes romains auteurs du *de officio*. Corrélativement, l'auteur s'occupe également de la question de l'insertion systématique des textes concernant les *officia* dans les compilations officielles, et avant tout dans la codification justinienne.

Le travail comprend quatre parties. La première (p. 3-26) contient un bref exposé du développement historique de la littérature ayant trait au *de officio*. L'auteur l'envisage sous trois époques: l'époque républicaine, celle du principat, celle des Sévères, et l'époque ultérieure. Il fait toutefois souligner ici que l'ère des Sévères fait partie également de l'époque du principat, aussi la deuxième période doit plutôt être appelée le début du principat.

L'auteur précise ensuite sa pensée et divise d'une manière systématique les divers *officia* qui constituent l'objet des oeuvres des juristes du *de officio*.

La deuxième partie, la plus importante et la plus considérable (pp. 27-280) analyse le contenu et les traits caractéristiques des oeuvres en question. La division a été faite d'après le genre des *officia* en trois groupes principaux, à savoir: *magistratus populi Romani*, les gouverneurs de provinces et les nouveaux fonctionnaires impériaux. Dans le premier groupe, sont traités les *libri de officio* concernant le *consul* (surtout Ulpien), le préteur tutélaire (*praetor tutelaris*) et le curateur. Dans le deuxième, l'auteur consacre naturellement le plus de place à l'oeuvre de Ulpien *De officio proconsulis*, oeuvre en grande partie relativement bien conservée. Le troisième groupe traite des *officia* des préfets. L'auteur traite enfin du caractère de certaines autres oeuvres (par exemple du *de officio adsectorum*) dont le caractère soulève des doutes quant à leur localisation dans l'un des trois groupes cités.

Le contenu des diverses oeuvres une fois exposé, l'auteur tire des conclusions quant à leurs traits caractéristiques. Il expose en outre, à la fin de la deuxième partie, des conclusions générales extraites de l'analyse de tout le matériel juridique contenu dans les *Libri de officio*.

La troisième partie de l'ouvrage (pp. 281–292) est consacrée à la comparaison du caractère et de la portée des *officia* dans les *Libri de officio* et les compilations officielles post-classiques.

La quatrième partie (pp. 293–306) enfin traite de la question de la répartition des fragments provenant des *Libri de officio* entre les diverses masses dans le Digeste justinien.

La méthode adoptée par l'auteur pour la détermination du contenu réel et des traits caractéristiques des *Libri de officio* est des mieux choisies. L'analyse du texte des divers fragments a été faite minutieusement, ce qui donne également au lecteur une idée du problème de la portée des changements intervenus à l'époque post-classique quant au genre des oeuvres qui nous intéressent.

L'auteur tire de son analyse des conclusions importantes, à savoir: que les *libri de officio* ne sont des oeuvres ni de droit constitutionnel ni de droit administratif soit même procédural; ils ne sont pas davantage des manuels de caractère professionnel, ou même seulement un *compendium* de normes concernant les obligations des divers employés de l'Etat.

Il faut avant tout souligner que le matériel fondamental provient du Digeste justinien. Il est clair que les compilateurs n'ont point emprunté aux *Libri de officio* ces fragments qui, à l'époque où ils vivaient, ne leur servaient à rien. Nous trouvons bien, il est vrai, dans la codification, certains textes mis là par égard pour ce que Pringsheim appelle "archaistische Tendenz" de Justinien, sans absolument aucune nécessité; mais, dans la masse de tout le matériel juridique inclu dans la codification, ce n'est pas là un phénomène fréquent. Dans la question qui nous occupe, les lacunes relativement grandes rencontrées dans les *Libri de officio*, constituent un fait important. Ils ne constituaient pas, il est vrai, des ouvrages étendus, mais même avec leurs dimensions restreintes, les fragments conservés sont, de règle, extrêmement peu nombreux. L'on sait d'autre part que ce sont toujours les prescriptions du droit administratif qui particulièrement souvent subissent des vicissitudes. La chose est vraie également pour le droit romain. Il faut ici se rappeler surtout une circonstance, à savoir: que les oeuvres du *de officio* datent de l'époque du principat, c'est-à-dire d'une ère considérablement différente, quant à la forme de régime, de l'ère justinienne. Rien donc d'étonnant que ce soit surtout les normes du droit constitutionnel et administratif qui aient été exclu de la codification justinienne. Le tout est encore confirmé d'une manière indubitable par le fait que précisément, nous ne possédons que peu de fragments des *Libri de officio* traitant des emplois aux fonctions en grande partie administratives (par exemple *de officio quaestoris*, cf. pag. 98 et suiv.). Par contre, des fragments plus nombreux nous sont parvenus des ouvrages consacrés aux offices principalement occupés des questions de justice (un exemple frappant, ce sont les *Libri de officio proconsulis*, p. 117 et suiv.). Toutefois, même dans

les oeuvres de ce dernier genre, on trouve des fragments de caractère constitutionnel et administratif (par exemple les fragments particulièrement caractéristiques traitant de *l'ingressus* et *discessus* du *proconsul*, L e n e l, *Pal. Ulpianus* 2142, 2251). Le fait est également reconnu par Dell'O r o qui ajoute cependant que des fragments de même contenu se rencontrent également dans d'autres oeuvres (c'est-à-dire pas seulement dans les *Libri de officio*) comme par exemple dans les commentaires *ad edictum* et *ad Sabinum*. Il faut cependant souligner le fait essentiel que, en ce qui concerne les dimensions générales de ces commentaires, les fragments de droit constitutionnel et administratif y occupent, sans comparaison aucune, moins de place que dans les *Libri de officio*. De plus, comme on l'a déjà dit plus haut, dans le texte original, ces derniers devaient certainement être beaucoup plus nombreux.

Il faut, d'autre part encore, souligner le fait que certaines fonctions (celle de *consul* par exemple) dès l'époque où elles firent l'objet de traités écrits, ne possédaient pratiquement plus aucune importance dans le système de gouvernement de l'Etat. Leurs attributions, au caractère administratif, étaient également réduites au minimum. Ainsi s'explique également le fait que certains *Libri de officio* ne traitent presque pas des normes de droit constitutionnel ou administratif. Par contre, la charge de préteur tuteur, dès son institution, possédait un domaine restreint de fonctions nettement délimité, lié avec le droit de tutelle. Voilà pourquoi le juriste ne s'occupait que de ce problème.

On ne saurait en aucun cas en conclure d'une manière générale que les *Libri de officio* n'étaient pas des travaux de droit administratif ou constitutionnel. La teneur des divers ouvrages du *de officio* dépendait du caractère concret de la charge en question. L'auteur juriste pouvait y traiter également du droit procédural comme du droit constitutionnel ou administratif. Le plus souvent, ils avaient un caractère mélangé, le régime romain ne connaissant point le système du partage rigoureux des pouvoirs.

A propos de l'administration judiciaire romaine, nous possédons également, provenant des *Libri de officio*, certaines informations concernant l'organisation de la justice (voir par exemple L e n e l, *Pal. Ulpianus* 2079, 2080, 2143, 2144, 2147). Cela n'autorise cependant pas à considérer le *de officio* comme un manuel de procédure (voir aussi Dell'O r o, p. 278 et suiv.). Il est curieux de constater que ce sont là précisément des normes traitant de l'organisation de la justice, donc voisines de celles du droit administratif.

L'analyse poursuivie par l'auteur prouve que l'on ne peut en aucun cas prendre les *Libri de officio*, d'une manière générale, pour un travail de droit constitutionnel, administratif ou procédural. Il faut reconnaître que c'est là une rectification appréciable des opinions jusqu'ici courantes sur ce sujet.

Les conclusions de Dell'O r o sont intéressantes quant au genre de critères employés par les compilateurs dans le départage des oeuvres du *de officio* entre les masses dans les Digestes de Justinien.

Le fait de souligner que les compilateurs ont surtout eu en vue le contenu des textes (l'auteur parle ici d'une manière peu heureuse de critère „logique”) incite à vérifier les opinions acceptées par la science quant au partage entre les masses des travaux de droit de moindre dimension. Avant toutefois de pouvoir poser des conclusions générales, il faudra attendre l'étude du problème en question dans d'autres travaux de moindre dimension des juristes romains.

L'ouvrage de Dell'Oro comporte trois index: des sources, des noms (des auteurs cités) et des matières. Du point de vue de l'exactitude, ils sont bien faits, bien que contenant certaines lacunes minimales. C'est ainsi par exemple que dans l'index des matières, on a oublié à côté du mot „Fenestella” d'ajouter: page 103 et dans l'index des noms d'auteurs à la suite du nom de Bluhme: p. 304.

[Cracovie]

Wiesław Litewski

Mario Amelotti: *Per l'interpretazione della legislazione privatistica di Diocleziano*, Milano 1960, pp. IV+169.

Le travail de Amelotti comprend trois parties plus ou moins égales quant à leur longueur. La première traite de la forme des constitutions dioclétiennes, la deuxième contient une appréciation de la politique législative de Dioclétien, la troisième expose les innovations introduites par l'empereur dans le droit de famille.

La première partie contient, au début, des informations générales concernant les constitutions dioclétiennes (elles ont trait à leur origine, leur chronologie, leur authenticité etc.). Viennent ensuite des considérations proprement dites sur la forme.

L'opinion jusqu'ici généralement acceptée, on le sait, oppose les constitutions du début de l'empire (à Dioclétien inclus) aux décisions impériales de l'époque ultérieure (à partir de Constantin le Grand). Les premières seraient caractérisées par des formules brèves, concises et claires, tandis que les secondes auraient pour trait particulier la tendance à la phraséologie, l'absence de clarté et des dimensions relativement grandes par rapport aux besoins effectifs. Cette conception eut en son temps un adversaire: Vernay (*Et. Girard*, t. II, p. 263 et suiv). Celui-ci releva des différences de style entre les rescrits (parmi lesquels il faut compter toutes les constitutions de Dioclétien concernant le droit privé, à l'exception d'une seule, savoir: Coll. 6, 4) et les édits (que sont entre autres les constitutions de Constantin le Grand). Les premières constitutions sont rédigées en style juridique, les autres en style administratif. L'assertion de Vernay fut plutôt mal accueillie par les milieux scientifiques et passée sous silence.